

ORIGINAL : anglais

DATE : 20 novembre 2020

Comité permanent du droit d’auteur et des droits connexes

**Quarantième session**

**Genève, 16 – 20 novembre 2020**

Résumé présenté par le président

# Point 1 de l’ordre du jour : Ouverture de la session

1. La quarantième session du Comité permanent du droit d’auteur et des droits connexes (“SCCR” ou “comité”) a été ouverte par le Directeur général, Daren Tang. M. Aziz Dieng a assuré la présidence et M. Peter Labody a assumé les fonctions de vice-président. Mme Michele Woods (OMPI) a assuré le secrétariat de la session.

# Point 2 de l’ordre du jour : Adoption de l’ordre du jour de la quarantième session

1. Le comité a adopté le projet d’ordre du jour (document SCCR/40/1 Prov.2).

# Point 3 de l’ordre du jour : Accréditation de nouvelles organisations non gouvernementales

1. Le comité a approuvé l’accréditation en qualité d’observatrices auprès du SCCR des organisations non gouvernementales mentionnées dans l’annexe du document SCCR/40/4, à savoir Artists Rights Society (ARS), Authors Guild, Bildupphovsrätt I Sverige ek för (anciennement BUS) (organisation suédoise de gestion collective), Independent Alliance for Artist Rights (IAFAR), Indian Singers Rights Association (ISRA), Sightsavers, Société des auteurs audiovisuels (SAA), Société des auteurs dans les arts graphiques et plastiques (ADAGP), Société multimédia des auteurs des arts visuels (SOFAM), Stichting Pictoright (Pictoright), Union des étudiants d’Europe (ESU) et Visual Entidad de Gestión de Artistas Plásticos (VEGAP).

# Point 4 de l’ordre du jour : Adoption du projet de rapport de la trente-neuvième session

1. Le comité a approuvé le projet de rapport sur sa trente-neuvième session (document SCCR/39/8). Les délégations et les observateurs ont été invités à adresser au Secrétariat, d’ici au 31 janvier 2021, les éventuelles observations sur leurs déclarations, à l’adresse [copyright.mail@wipo.int](mailto:copyright.mail@wipo.int).

# Point 5 de l’ordre du jour : Protection des organismes de radiodiffusion

1. Les documents relatifs à ce point de l’ordre du jour étaient les documents SCCR/27/2 Rev., SCCR/27/6, SCCR/30/5, SCCR/31/3, SCCR/32/3, SCCR/33/3, SCCR/33/5, SCCR/34/3, SCCR/34/4, SCCR/35/10, SCCR/35/12, SCCR/36/5, SCCR/36/6, SCCR/37/2, SCCR/37/7, SCCR/37/8, SCCR/38/10, SCCR/39/4 et SCCR/39/7, ainsi que des diagrammes et des documents officieux établis lors de précédentes sessions.
2. Le Secrétariat a été invité par le président à présenter un résumé du document SCCR/39/7 intitulé *Texte de synthèse révisé sur les définitions, l’objet de la protection, les droits à octroyer et d’autres questions*.
3. Le président a invité les participants de la session à faire part de leurs observations générales.
4. Le comité a pris note du résumé présenté par le Secrétariat concernant le document SCCR/39/7 intitulé *Texte de synthèse révisé sur les définitions, l’objet de la protection, les droits à octroyer et d’autres questions*, ainsi que des déclarations faites par les délégations.
5. Ce point restera inscrit à l’ordre du jour de la quarante et unième session du SCCR.

# Point 6 de l’ordre du jour : Limitations et exceptions en faveur des bibliothèques et des services d’archives

1. Les documents relatifs à ce point de l’ordre du jour étaient les documents SCCR/26/3, SCCR/26/8, SCCR/29/4, SCCR/30/2, SCCR/30/3, SCCR/33/4, SCCR/34/5, SCCR/35/6, SCCR/35/9, SCCR/36/3, SCCR/36/7, SCCR/37/6, SCCR/38/4, SCCR/38/5, SCCR/38/6, SCCR/38/7, SCCR/39/5 et SCCR/40/2.
2. Le Secrétariat a été invité par le président à présenter le *Rapport sur les séminaires régionaux et la conférence internationale* (document SCCR/40/2).
3. Le président a invité les participants de la session à faire part de leurs observations générales.
4. Le comité a pris note du *Rapport sur les séminaires régionaux et la conférence internationale* (document SCCR/40/2), de l’exposé présenté par le Secrétariat et des déclarations faites par les délégations.
5. Ce point restera inscrit à l’ordre du jour de la quarante et unième session du SCCR.

# Point 7 de l’ordre du jour : Limitations et exceptions en faveur des établissements d’enseignement et de recherche et des personnes ayant d’autres handicaps

1. Les documents relatifs à ce point de l’ordre du jour étaient les documents SCCR/26/4 Prov., SCCR/27/8, SCCR/32/4, SCCR/33/4, SCCR/33/6, SCCR/34/6, SCCR/35/3, SCCR/35/5 Rev., SCCR/35/9, SCCR/36/3, SCCR/36/7, SCCR/38/3, SCCR/38/8, SCCR/38/9, SCCR/39/6 et SCCR/40/2.
2. Le Secrétariat a été invité par le président à présenter le *Rapport sur les séminaires régionaux et la conférence internationale* (document SCCR/40/2).
3. Le président a invité les participants de la session à faire part de leurs observations générales.
4. Le comité a pris note du *Rapport sur les séminaires régionaux et la conférence internationale* (document SCCR/40/2), de l’exposé présenté par le Secrétariat et des déclarations faites par les délégations.
5. Ce point restera inscrit à l’ordre du jour de la quarante et unième session du SCCR.

# Point 8 de l’ordre du jour : Questions diverses

1. Les documents relatifs à ce point de l’ordre du jour étaient les documents SCCR/31/4, SCCR/31/5, SCCR/35/4, SCCR/35/7, SCCR/35/8, SCCR/35/Summary Presentation Rev., SCCR/36/4, SCCR/37/3, SCCR/37/4, SCCR/37/5, SCCR/38/INF, SCCR/39/3, SCCR/40/3 Rev.2, SCCR/40/5, SCCR/40/6, SCCR/40/7 et SCCR/40/8.
2. En ce qui concerne le droit d’auteur dans l’environnement numérique, le comité a pris note des informations actualisées présentées par le Secrétariat sur l’état d’avancement des travaux ainsi que des déclarations faites par les délégations.
3. En ce qui concerne le droit de suite, le comité a pris note des informations actualisées données par les membres de l’Équipe d’experts sur le droit de suite ainsi que des déclarations faites par les délégations.
4. En ce qui concerne le renforcement de la protection des droits des metteurs en scène, le comité a pris note du rapport intérimaire sur l’étude sur la protection des droits des metteurs en scène présenté par les auteurs de l’étude ainsi que des déclarations faites par les délégations.
5. Le comité a pris note de la *Proposition d’étude sur le droit de prêt public à intégrer dans l’ordre du jour et les travaux futurs du Comité permanent du droit d’auteur et des droits connexes de l’Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)* (document SCCR/40/3 Rev.2) soumise par les délégations de la Sierra Leone, du Panama et du Malawi, ainsi que les déclarations faites par les délégations.
6. Ces quatre questions resteront inscrites à l’ordre du jour de la quarante et unième session du SCCR.

# Résumé présenté par le président

1. Le comité a pris note du contenu du présent résumé présenté par le président. Le président a précisé que le résumé rendait compte du point de vue du président sur les résultats de la quarantième session du SCCR et que, par conséquent, il n’était pas soumis au comité pour approbation.

# Point 9 de l’ordre du jour : Clôture de la session

1. La prochaine session du comité se tiendra en 2021.

[Fin du document]